

Département des Affaires Juridiques

Décision : DAJ2024-306

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche
relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012
relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2024-124
portant organisation et politique des achats de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2023-318
relative à l'organisation des services centraux de l'Institut national de la santé et de la recherche
médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2022-136 modifiée
relative à l'organisation du Département des Ressources Humaines de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n° 2024-167
nommant Monsieur Nicolas PESNEL directeur du département des ressources humaines ;

DECIDE :

Article 1 : Madame Camille CHAUDONNERET est nommée directrice adjointe du
département des ressources humaines, chargée de la politique des cadres.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} juin 2024.